

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Noisy-le-Grand (93160)

Réponses de Nathanaël Shahmaei, au nom de la liste « NOISY SOLIDAIRE À GAUCHE VRAIMENT »

— le 13/03/2020 à 21:48 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Nous sommes résolument pour construire un réseau efficient pour les véhicules non motorisés et à assistance électrique. La priorité sera donnée aux accès aux espaces scolaires, extra-scolaires pour éduquer les prochaines générations de noiseens et franciliens.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Aucun chantier et projet municipal ne se fera sans la construction et l'initiative des noiseens. Usagers et clubs cyclistes seront les pionniers et les architectes du projet. Cette démarche collective est l'essence même du projet municipal que nous portons avec nos "50 têtes de listes".

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

Cette question sous-entend la responsabilité collective des comités d'agglomération, des départements 93, 94 et 77. Nous ne pouvons nous engager pour ces instances étant donné que beaucoup de décisions se font par clientélisme et donc faiblement républicain et démocratique. Noisy le grand militera dans le sens du bon sens. Moi même faisant le trajet quotidiennement Romainville Noisy, 12km dans la jungle urbaine, je serai le premier heureux de l'avancée !

Action n°4 : je suis indécis-e

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

50 000 000 d'euros pour 30 000 communes ?

Ça fait 1600 euros

Allez j'exagère disons 10 000 puisque nous sommes une grosse commune.

Toutes opportunités est bonne à prendre, il faudra mesurer l'énergie en ressources humaines à mobiliser en fonction du bénéfice à en tirer.

Mon ami, manager du Paris Cycliste Olympique, en sait long et sera de très bons conseils.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

C'est une bonne idée mais pas la priorité

Comme un piéton et une voiture n'ont rien à faire dans les mêmes espaces de circulation. Un poids lourd et un vélo ne doivent pas circuler côte à côte. Le réseau de circulation doit être élaboré en ce sens.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

Nous voulons créer des parkings de co-velo, pour partager l'usage du vélo. La géographie et l'urbanisme de Noisy-le-Grand s'y prête admirablement.

Nous voulons développer des stations de garages d'auto-reparation également.

Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

A voir dans le calendrier municipal si c'est réalisable.

Si le vélo est une de nos religions comme la santé pour tous et les services à l'enfance. Il sera temps de budgéter pour ne pas tenir de veines promesses.

Promouvoir une culture vélo

Action n°8 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

Étant membres de l'association Mon Vélo est une Vie, nous nous efforçons de sensibiliser les bénéficiaires scolaires et extra-scolaires. Il sera tant de systématiser ces 10h de formation pratique dans la suite logique du permis piéton.

Action n°9 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Pas de case fichier photo, je vous aurais envoyer quelques selfies de nos candidats avec leur montures

Action n°10 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Nous avons une police municipale cela peut être une de leur missions

À voir, la répression n'est vraiment pas notre philosophie. La pédagogie positive est préférable.

Commentaires généraux

Le vélo est l'avenir du monde urbain, il n'y a qu'à observer aux Pays Bas où au Danemark comment cet usage rythme une vie urbaine plus saine, moins stressante.

Noisy le Grand entend devenir un modèle francilien de l'usage réel du vélo.

Cela ne pourra passer que par la régulation citoyenne des différents projets afférents sinon il sera caduque.

Intégrer les cyclistes dans l'initiative des projets paraît évident et en même temps innovant.

Vive Noisy, vive le vélo, vive le sport.